



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[13 octobre 2026]

Date de la convocation

7 octobre 2026

Date d'affichage

15 octobre 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 28

Procurations : 4

Votants : 32

N° 119/ 2026

Patrice GAUSSERAND, Maire, Daniel RIBES, Marie MONTELS, Joëlle BERTHOMIEU, Michel CARIVEN, Daniel BREIL, Jennifer CHEVALIER, Laurent SQUASSINA, adjoints, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Gabrielle CASTAGNE-BARDI, Martine VIOLETTE, Bruno FOLMER, Eric BAILHE, Isabelle DURANCEAU, Antony MOUSSU, Karine DEPETRIS, Lahcene BAAZIZ, Corinne DARMANI, Bernard ROUQUETTE, Delphine GANTOIS-HENRY, Virginie SIMON, Jean-Marc AGUERRE, Peggy NOUVIALE, Marie-Thérèse CIGLIANA, Sylvie BAGUELIN, Christelle HARDY, Claire VILLENEUVE, Jean MONCERET, conseillers

Absents et représentés : Jean-Brice TERZIEFF, Nicolas AUTHESERRE, Virginie PUECH, Christophe WATTRELOT,

Absents : Thomas DOMENECH

Secrétaire de séance : Jennifer CHEVALIER

OBJET DE DELIBERATION : Régularisation des acquisitions par les musées et les archives de la Ville de Gaillac

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de régulariser un ensemble d'acquisitions faites par les musées et les archives de la Ville de Gaillac. Ces dons viennent enrichir les collections.

Pour le musée des Beaux-arts

Don de M. Paul Leparoux, Cazères

2 temperas, de Raymond Tournon « Maison sur l'Agout » et « Marché place du Griffoul »

1 huile de Raymond Tournon, « Fontaine de la Suspèze »

Don de Georges Prins, Paris

1 pastel sur papier de Pierre Prins, « La vallée de la Vère »

Don de Mme Turckheim-Pey, 7 rue de Penthièvre, Paris

49 dessins de Joseph Pierre Latour

Don de Mme Sage Hélène, 132 rue des Lilas, Toulouse.

3 esquisses sur toile de Marie Bermond « deux visages de femmes », « deux femmes assises », « femme devant une table »

Don de Mme Machet Elisabeth, 15 rue Charcot, Albi

1 peinture sur toile de Louis-Francois Cabanes « scène de vendanges à Gaillac »

Don Thomas Meerman, 11 bis rue Marceline Desbordes, Valmore, Paris

1 pastel de Charles Escot, « Portrait de jeune fille »

Don Anne Amoros, 16 rue Louis-Philippe, Neuilly sur Seine

Ensemble de 371 dessins et 17 peintures à huile de Marie Bermond

1 pastel de Bernard Bonpunt, « Amor »

1 huile sur toile marouflée de Gabriel Guillemonat, « Marine »

Don de la famille Fabre, Oustry, Gaillac

Ensemble de 60 gravures, 26 dessins, 2 huiles sur toiles de Jean-Baptiste Cariven

Don Catherine Lozeris, 4 impasse du cap, Séné

5 œuvres de Gaston Durel. « Rue animée au Mellah de Séfrou », huile sur toile marouflée. « Porte de Sefrou », huile sur panneau. « Pavillon de lecture au parc Foucaud », huile sur toile. « Le vieux Gaillac et son clocher » aquarelle sur papier. « Place Thiers et vieilles maisons du XVème siècle », aquarelle sur papier

2 œuvres de Raymond Tournon. « Bassin au parc de Foucaud » tempera sur panneau, « Chevet de Saint-Michel » tempera sur panneau

Don de la Société des Amis des Musées et Patrimoine de Gaillac.

1 huile sur toile de Pierre Prins « environs de Colombel »

2 huiles sur toile de Henri Loubat « Le retour des bucherons », « Portrait de Mme Fabre, bienfaitrice de Gaillac »

1 huile sur toile de Pierre Prins, « Coucher de soleil »

1 pastel de Pierre Prins, « Pins parasols »

1 huile sur toile de Pierre Theron, « Le repos »

Don de la dive bouteille, Gaillac

1 sculpture plâtre, « Martyre de sainte Cécile »

Don de Mme et M. Houdet, 5 chemin des bois, Castanet

12 briques de construction tarnaises remarquables

Don de Claude Estrabaut, chemin petit travert, Castres

1 Cuvier à lessive

Don de Jean-Claude Massio

1 harnachement de cheval

Pour les archives municipales

Don M. Paul Leparoux, demeurant à Cazères (Haute-Garonne)

Une dizaine de photographies de la vieille famille tarnaise André-Caussé-Désirat représentant le Gaillac de l'entre-deux guerres : commerce « Au paradis des dames » rue Portal, maison remarquable rue Saint-Jean, photos de classe... Ces photographies viendront enrichir les fonds des Archives municipales sous la cote 02 Fi (Fonds iconographique numérique).

Le Maire et le Conseil municipal remercient les généreux donateurs.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter l'ensemble de ces dons.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

ACCEPTE l'ensemble des dons détaillés ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire, ou à l'Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en œuvre des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur le Maire

Patrice GAUSSERAND

La secrétaire de séance,

Jennifer CHEVALIER



Fait à Gaillac le 14 octobre 2026